

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ELEVAGE

CABINET

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE LA COMMERCIALISATION
DES PRODUITS AGRICOLES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

N° 08961 MAE/CAB/DGA/DCPA

TITRE D'AGREMENT

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, soussigné, autorise la **Congolaise Industrielle de BOIS (CIB-OLAM)**, société inscrite au registre de commerce sous le numéro CG-OUE-RCCM 05 B 179- du 06 février 2012, l'achat du cacao dans les départements de la Sangha, la Cuvette et la Likouala.

Le présent titre d'agrément, dont la durée est d'un (01) an renouvelable prend effet à compter de sa date de signature.

En foi de quoi, le présent titre d'agrément est établi pour servir et valoir ce que de droit./-

Fait à Brazzaville, le 27 AOUT 2013

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Rigobert MABOUNDOU

